

**Encourager les manifestations durables – cohérence et conformité avec la législation**

Leïla Hanini (PS)

En avril dernier, nous prenions connaissance du communiqué de presse du Gouvernement relatif à l'encouragement des manifestations durables et nous nous en réjouissons. En effet, cet acte permet d'encourager les organisatrices et organisateurs de manifestations à lutter contre le dérèglement climatique en intégrant des actions relatives à la mobilité, à l'énergie et à la protection de la nature et du paysage.

Quelques mois plus tard, RFJ nous apprenait qu'une nouvelle édition du Tracteur pulling allait voir le jour l'année prochaine. Sans dire que le Tracteur pulling est responsable de tous les maux climatiques, un week-end entier à expulser du CO<sup>2</sup>, en trainant un poids sur une piste de terre avec un tracteur paraît quelque peu étonnant, à l'heure où nous subissons la canicule et les inondations : tristes réalités du dérèglement climatique. Les communes de Develier et Delémont ont d'ailleurs refusé d'être associées à la manifestation notamment contraire au label cité de l'énergie.

En plus de n'être cohérente avec la volonté du Gouvernement d'encourager les manifestations durables, il se trouve que le Tracteur pulling viole l'ordonnance sur les atteintes portées aux sols. En effet, l'art. 6 OSOL garantit la prévention de la compactation des sols. De plus, l'adéquation de cette manifestation peut également être questionnée sous l'angle des art. 16a LAT et art. 34 OAT. Enfin, en 2009, la Revue suisse d'agriculture publiait un article des expertes et experts de l'Agroscope démontrant scientifiquement les atteintes au sol dues au Tracteur pulling<sup>[1]</sup>.

**Aussi, nous demandons au Gouvernement de se mettre en adéquation avec la législation en vigueur et de prendre les décisions qui s'imposent par rapport à la tenue du Tracteur pulling et toutes autres activités portant atteinte aux sols.**

[1] Ramseier, L., Chevret, A., Stunry, W.G., Weisskopf P., Sommer M. « Atteintes au sol dues au « tracteur pulling » ». Revue suisse d'agriculture, 41, (5), 2009, 271-276. Consulté en ligne : <https://www.agrarforschungschweiz.ch/fr/2009/03/degats-au-sol-dus-aux-concours-tracteurs/#links>

Leïla Hanini (PS)

**Co-signataires**

- Jude Schindelholz (PS)
- Lisa Raval (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Raphaël Ciocchi (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Sarah Gerster (PS)
- Florence Chaignat (PS)

- Fabrice Macquat (PS)
- Pauline Christ Hostettler (PS)
- Hildegarde Lièvre Corbat (PS)

Intervention déposée officiellement le 31 août 2022

### **Documents annexés**